

# CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Direction de la communication

Agen, lundi 2 septembre 2019



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# 600 CANDIDAT(E)S AU CONSEIL CONSULTATIF CITOYEN DE LOT-ET-GARONNE

## Tirage au sort mardi 10 septembre 2019

Au 31 août minuit, date limite d'enregistrement des candidatures, 600 Lot-et-Garonnais se sont inscrits en vue de participer au tirage au sort du conseil consultatif. La collectivité tient à remercier toutes celles et tous ceux qui, par cet engagement citoyen, se sont mobilisés en nombre pour faire de cette initiative novatrice une réussite.

Le tirage au sort aura lieu simultanément pour les 21 cantons du département, **le Mardi 10 septembre à 19h00**, dans les lieux suivants :

Canton	Lieu	salle
AGEN 1	Bajamont	salle du Conseil Municipal
AGEN 2	Bon-Encontre	salle du Conseil Municipal
AGEN 3	Agen	Orangerie – Hôtel du Département
AGEN 4	Le Passage	maison du temps libre - 26 bis avenue Paul Bême
ALBRET	Nérac	salle Les Bains du Roy
CONFLUENT	Aiguillon	Salle Roger Daguerre - Rue Ferdinand Sabatté
COTEAUX GUYENNE	Duras	salle des Remparts - 9 place de la Résistance
FORETS DE GASCOGNE	Casteljaloux	salle du centre Jean Monnet
FUMELOIS	Fumel	salle 19 - centre d'accueil municipal (30 Avenue Blum)
HAUT AGENAIS PERIGORD	Monflanquin	salle réunion - salle des fêtes
LAVARDAC	Lavardac	petite salle des Associations
LIVRADAIS	Sainte-Livrade	salle des mariages
MARMANDE 1	Marmande	salle Combefils - square de Verdun
MARMANDE 2	Virazeil	salle Serge Poletto – derrière la mairie
OUEST AGENAIS	Roquefort	salle Herman BAQUE
PAYS DE SERRES	Penne d'agenais	salle la Grange de Nègre
SUD EST AGENAIS	Layrac	Salle de Prestige (attenante à la mairie)
TONNEINS	Clairac	salle Tivoli
VAL DU DROPT	Lauzun	salle du Conseil Municipal
VILLENEUVE 1 et VILLENEUVE 2	Villeneuve-sur-Lot	salle des mariages

### **Rappel de la composition du Conseil consultatif citoyen**

- 50 membres :
  - 42 citoyens (1 femme et 1 homme par canton) tirés au sort parmi les candidats
  - 8 élus départementaux désignés par les groupes politiques

### **Rappel du rôle du Conseil consultatif citoyen**

- Il sera consulté pour avis sur des documents structurant l'action départementale.
- Il pourra émettre un avis sur demande de la présidente du Conseil départemental sur toute question d'intérêt départemental.
- Il pourra proposer à la présidente du Conseil départemental de traiter de thèmes relevant de la compétence du Département.
- Il donnera son avis sur les sujets soumis au débat de l'Assemblée dans le cadre du droit d'initiative (droit de pétition) et sur la mise en place du budget participatif.

### **Fonctionnement**

Le fonctionnement du Conseil consultatif citoyen sera défini dans un règlement intérieur co-écrit par ses membres

### **Installation**

Le Conseil consultatif citoyen sera installé par la Présidente du Conseil départemental **le samedi 21 septembre à 10h00**, dans l'hémicycle de l'Hôtel du Département à Agen.